

FIPOI - Fondation des immeubles pour les organisations internationales - Genève

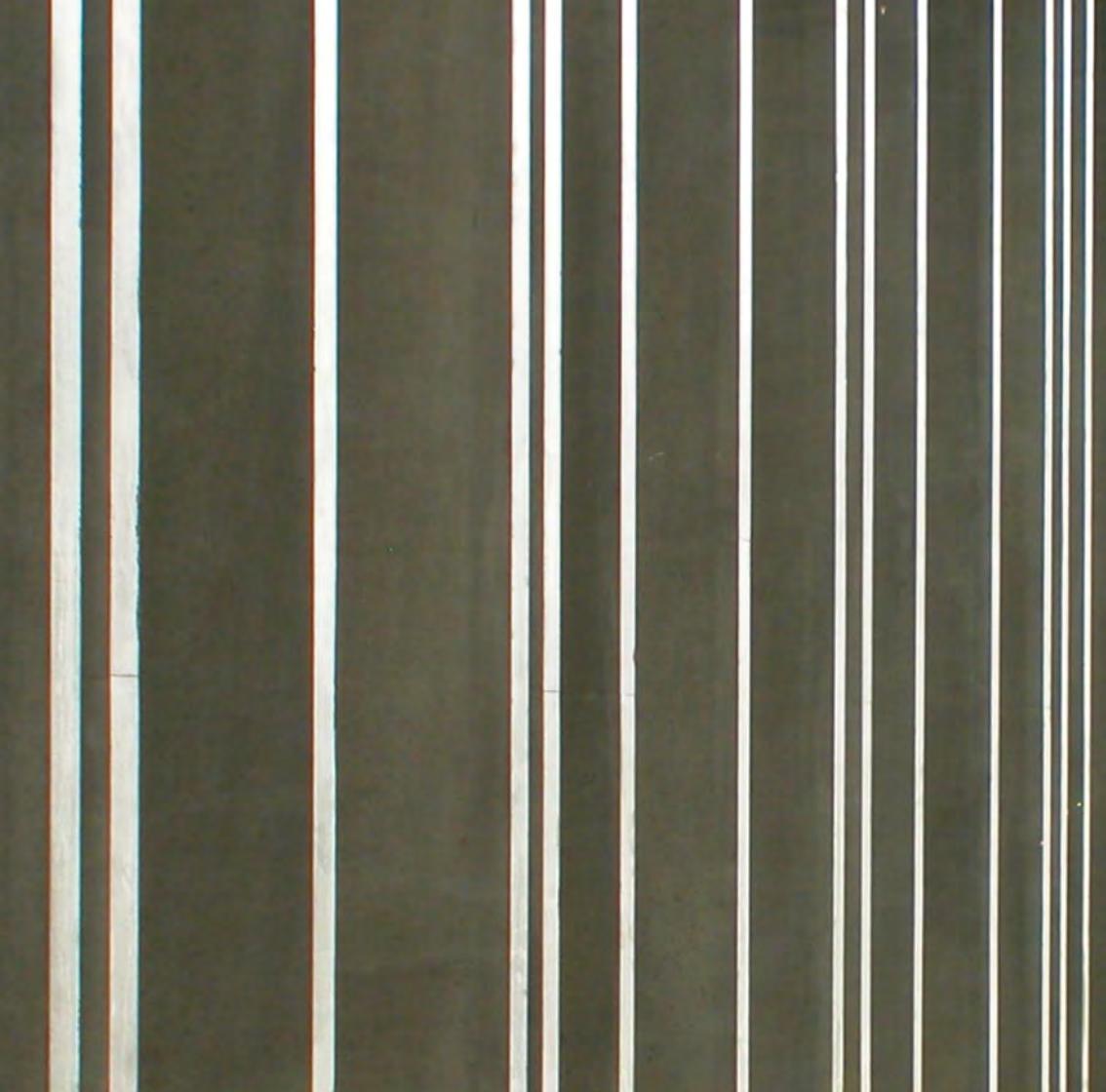
## **LA MAISON DES PARLEMENTS**

Siège de l'Union interparlementaire - Genève

FIPOI - Fondation des immeubles pour les organisations internationales - Genève

**LA MAISON DES PARLEMENTS**

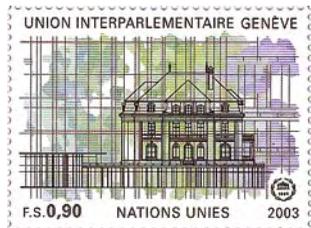
Siège de l'Union interparlementaire - Genève



Architectes  
Ueli Brauen et Doris Wälchli  
et Tekhne Management SA  
Lausanne

Maître de l'ouvrage  
UIP - Union interparlementaire  
Genève

Maîtrise déléguée de l'ouvrage  
FIPOI - Fondation des immeubles pour les organisations internationales  
Genève



L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle est aussi la doyenne des organisations internationales basées à Genève, ayant été fondée en 1889.

En 1998, les autorités suisses ont offert à l'UIP la possibilité d'établir son Siège permanent à Genève. Au cours des cinq années suivantes, l'UIP a travaillé en étroite collaboration avec la Fondation des immeubles pour les organisations internationales ainsi qu'avec l'association d'architectes Ueli Brauen, Doris Wälchli et Tekhne Management SA, pour construire le nouveau Siège de l'Organisation. Le projet a vu la construction de la Maison des Parlements - second foyer pour les membres de la communauté parlementaire mondiale. Elle a été conçue comme un lieu international de rencontre qui offre aux parlementaires du monde toutes les facilités pour dialoguer, notamment des salles équipées, avec possibilité d'interprétation dans plusieurs langues.

Depuis son installation dans son nouveau Siège, l'UIP ne cesse de développer ses activités à Genève en faveur de la paix, la coopération internationale et la démocratie.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général de l'Union interparlementaire

Durant cinq années, de 1998 à 2003, la Fondation des immeubles pour les organisations internationales a offert son soutien au Secrétariat général pour rechercher le site, choisir puis développer le projet qui a permis à l'Union interparlementaire d'implanter durablement son siège dans l'espace géographique de la Genève internationale.

Aujourd'hui établie chemin du Pommier, au Grand-Saconnex, dans l'ancienne villa Gardiol rénovée et agrandie d'un espace de rencontre et de réunion, la Maison des Parlements est tout à la fois référence au passé et affirmation contemporaine. Magnifiquement conçu et réalisé par l'association d'architectes Ueli Brauen et Doris Wälchli et Tekhne Management SA, le nouveau Siège permet à l'Union interparlementaire d'affirmer son ancrage dans l'histoire, par référence à la longue tradition démocratique, et sa volonté d'être un acteur contemporain dans l'édification des nouvelles démocraties et la protection des droits de l'homme des parlementaires.

Que cette maison contribue à ce projet ambitieux et qu'elle soit l'espace de dialogue et de rencontre voulu par ses initiateurs.

Fipoi  
Fondation des immeubles pour les organisations internationales



Genève, la Maison des Parlements

«Notre démarche a joué en permanence sur le faire voir et le faire disparaître» affirment les architectes au sujet de la transformation et de l'agrandissement de l'Union interparlementaire (UIP).

Fondée en 1889 et établie à Genève depuis 1921, l'UIP est le regroupement mondial des parlements nationaux. Sa mission consiste principalement à encourager la paix et la sécurité, à promouvoir la démocratie, le respect des droits de l'être humain et la présence des femmes en politique.

À l'étroit dans son siège de la villa de Budé et souhaitant une visibilité institutionnelle accrue, l'UIP s'est vue proposer, avec l'appui des autorités suisses, la possibilité d'acquiescer et de rénover la villa Gardiol, maison de maître construite en 1908 par l'architecte Marc Camoletti au Grand-Saconnex.

L'installation de l'UIP dans cette villa exigeait sa transformation, mais aussi – puisqu'elle était trop exiguë pour accueillir l'entier du programme – l'adjonction d'un pavillon afin de recevoir, notamment, des salles de conférence. Choix sans doute déterminant lors du concours, le parti des architectes repose sur le respect de l'intégrité du bâtiment originel, auquel le nouveau volume n'est pas accolé, et le maintien de l'expression de la toiture, où aucun nouveau percement n'a été ménagé.

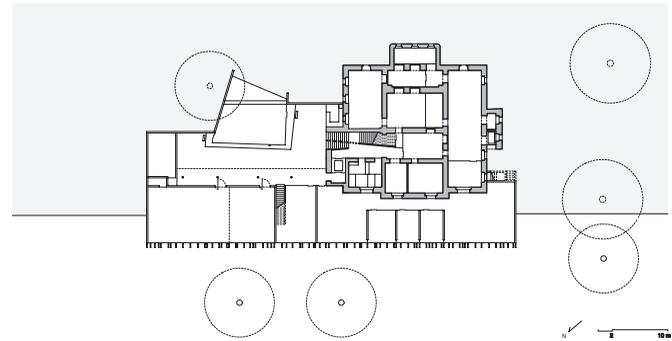
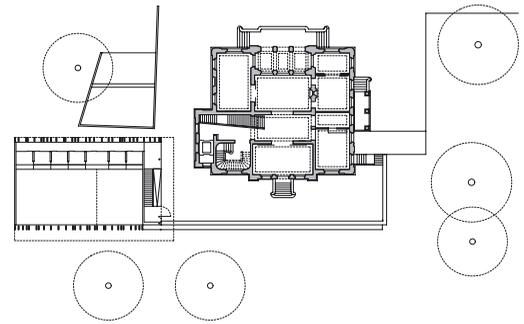
L'implantation repose sur un constat topographique et une solution existante: la déclivité du terrain, équivalente à un étage environ, est rachetée par un socle qui se prolonge en terrasse. L'idée consiste dès lors à remplacer cette terrasse par un volume qui acquiert une double hauteur dès qu'il quitte la géométrie de la villa. Cet embase, qui accueille les nouvelles fonctions – salles de conférence, bureaux, foyer, cabines d'interprètes – joue dans des combinaisons variées "la transparence et l'obstacle" puisqu'il a, en vue latérale, le caractère massif d'un socle en même temps que la transparence d'un pavillon de jardin lorsqu'il est appréhendé de face ou de l'intérieur.

Cet effet est rendu possible par le traitement des façades en lames de béton précontraint, dont l'espacement est une transposition du nombre pi. Les architectes, aidés de l'artiste Daniel Schläepfer, constatent en effet qu'en travaillant sur un module de 11 cm ( $1 = 11 \text{ cm} \dots 9 = 99 \text{ cm}$ ), il est possible en choisissant une séquence spécifique de pi, non seulement d'animer l'expression du socle, mais aussi de répondre à des contraintes techniques telles que la largeur et le nombre des portes de secours. Le rythme du fenestrage, dicté par les dimensions standard des vitrages et des stores, diffère de celui des lames. Vue de l'intérieur, cette dissonance, à laquelle vient s'ajouter le rythme des arbres du parc, est incontestablement une des réussites du projet.

La transformation de la villa a quant à elle tenté d'améliorer la typologie distributive originelle. L'escalier de service est remplacé par l'ascenseur, l'ancienne cuisine fait place à l'escalier conduisant dans le foyer de la partie nouvelle, généreusement éclairée par une "lucarne paysagère" assimilable à une courette. Les données originelles ont été le plus souvent respectées, certains éléments ont été déposés et réutilisés, d'autres ont été recréés pour unifier les espaces. Cette clarification spatiale semble tellement aboutie et assumée qu'elle fait oublier à quel point le projet était complexe, mêlant des paramètres et des histoires multiples.

L'inversion des signes constitue la composante distinctive et qualifiante de la démarche des architectes: le socle, qui devrait exprimer l'assise et présenter un caractère impénétrable, semble léger et ouvert, la lucarne paysagère, qui éclaire ce qui est en réalité enterré, introduit au paradoxe troublant qui consiste à descendre vers la lumière.

Nadja Maillard















**Fipoi - Fondation des immeubles pour les organisations internationales  
La Maison des Parlements - Genève**

**Maître de l'ouvrage**

UIP - Union interparlementaire

Chemin du Pommier 5, case postale 330, 1218 Le Grand-Saconnex

**Maîtrise déléguée de l'ouvrage**

FIPOI - Fondation des immeubles pour les organisations internationales

Rue de Varembe 15, case postale 13, 1211 Genève 20

**Association d'architectes**

Ueli Brauen et Doris Wälchli, architectes EPFL FAS SIA

Place de l'Europe 8, 1003 Lausanne

Collaborateurs: Olivier Vernay, Caroline Montandon-Varoda, Marc Fauchère

Tekhne Management SA, Avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne

Collaborateurs: Ruben Merino, Mathieu Troillet, Nicolas Baula

**Ingénieur civil**

Michel Paquet, rue Viollier 8, 1207 Genève

Concours 2000

Réalisation 2001-2002

Rédaction / graphisme Doris Wälchli, Ueli Brauen, Olivier Vernay

Plans Bureau Brauen et Wälchli, [www.bw-arch.ch](http://www.bw-arch.ch)

Texte Nadja Maillard, Construire & Habiter, Yverdon-les-Bains

Photos Olivier Vernay, [www.vernay.ch](http://www.vernay.ch)

Imprimé par Dip SA, Ecublens, décembre 2005

